

Aéromodélisme et drones de loisir

- Règles d'usage -



**Assurer
la sécurité
des personnes
et des autres
aéronefs est
de votre
responsabilité**

- Je ne survole pas les personnes.
- Je respecte les hauteurs maximales de vol.
- Je garde toujours mon appareil télépiloté en vue et je ne l'utilise pas de nuit.
- Je ne fais pas voler voler mon aéronef télépiloté au-dessus de l'espace public en agglomération.
- Je n'utilise pas mon aéronef télépiloté à proximité des aérodromes.
- Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés.
- En cas de vol automatique, je peux reprendre le contrôle à tout moment.
- Je ne pilote pas depuis un véhicule en déplacement.
- Je ne largue aucune charge en vol depuis mon aéronef télépiloté.
- Je ne transporte aucune marchandise dangereuse avec mon aéronef télépiloté.
- Je respecte la vie privée des autres.
- Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées.
- Je ne fais pas d'utilisation commerciale de mes prises de vues
- Je dois enregistrer mon aéronef télépiloté si celui-ci fait plus de 800 grammes.
- J'équipe mon aéronef télépiloté d'un dispositif de signalement électronique si celui-ci fait plus de 800 grammes.
- Je dois suivre une formation en ligne si je fais évoluer des aéronefs télépilotés de plus de 800 grammes.
- Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.
- En cas de doute, je me renseigne.